

Ulrich Kévin Modeste  
Kianguebeni

Denis Sassou Nguesso :  
discours et allocutions aux  
sommets internationaux





Ulrich Kévin Modeste Kianguebeni

# Denis Sassou Nguesso

*Discours et Allocutions  
aux sommets internationaux*

Textes recueillis

Éditions EDILIVRE APARIS  
93200 Saint-Denis – 2011

[www.edilivre.com](http://www.edilivre.com)

Edilivre Éditions APARIS

175, boulevard Anatole France – 93200 Saint-Denis

Tél. : 01 41 62 14 40 – Fax : 01 41 62 14 50 – mail : [actualites@edilivre.com](mailto:actualites@edilivre.com)

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,  
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-8121-4570-4

Dépôt légal : Janvier 2011

© Edilivre Éditions APARIS, 2011

# I

## Introduction

Denis SASSOU NGUESSO est sans doute l'un des chefs d'États Africains à avoir mis un accent particulier sur les relations internationales. Cela s'explique non seulement par les différentes fonctions qu'il a occupées (Président de l'UDEAC, l'OUA, l'UA) et qu'il occupe toujours (Président de la CEMAC) mais aussi et surtout par l'intensité de ses interventions lors des sommets internationaux.

En 1983 déjà, il disait, la 117<sup>ème</sup> session du conseil exécutif de l'UNESCO : « ... Il n'y a point de droits de l'homme dans la misère et dans les sociétés où domine le racisme et l'exploitation de l'homme par l'homme. L'homme ne sera lui même que dans un système de valeurs politiques, économiques, sociales et culturelles correspondant à des aspirations légitimes. Il nous faut concevoir et réaliser au niveau local et international des systèmes de développement qui soient propices à l'épanouissement de l'homme et à la solidarité entre les peuples... ».

Ses actions répétées pour la lutte contre l'apartheid, pour l'instauration de la démocratie en

Namibie et pour l'amélioration de la condition humaine en Afrique témoignent de cette volonté qui a toujours été sienne de contribuer au développement à l'épanouissement total de l'homme.

Le 27 mai 2010 à Oslo, il déclarait lors de la conférence sur le climat et les forêts : « D'où qu'elle provienne, la pollution menace, sans concession, l'environnement, la santé humaine et la vie sur terre. Nous sommes tous concernés, sauvons la planète ». Une preuve de plus de cet attachement à la cause humaine.

En concevant ce document, je n'avais qu'un seul but ; celui de mettre à la disposition des chercheurs, étudiants, enseignants, hommes politiques et politologues des textes aussi variés que divers qui montrent l'attachement de l'homme à la cause de l'humanité et à la préoccupation des humains et un outil de travail et de réflexion pour comprendre l'intensité de l'action diplomatique de Président SASSOU NGUESSO.

Denis SASSOU NGUESSO est sans conteste le chef d'État Congolais qui a eu une activité diplomatique aussi intense et, pour devoir de mémoire, rappellerons que c'est sous son règne que la diplomatie congolaise a connu son âge d'or.

L'auteur

## II Biographie

**Denis SASSOU NGUESSO** est né en 1943 à Edou, à quelques encablures de la localité d'Oyo dans le département de la cuvette au centre du Congo.

Il fréquente l'école primaire de son village Edou et celle de Fort Rousset (Owando), avant d'être admis en 1956, au collège normal Raymond Paillet de Dolisie, un des principaux établissements qui formaient de hauts cadres Congolais et ceux de l'Afrique équatoriale Française. Très tôt et parallèlement à ses études scolaires à Dolisie, il s'intéresse à la vie politique du pays, où, aux côtés d'autres camarades de son âge, il acquiert une conscience idéologique progressiste au sein de l'Association Scolaire du Congo (ASCO), dont il assume certaines responsabilités.

En 1960, il obtient le Brevet d'Études Élémentaires. Au moment d'embrasser la carrière d'enseignant, une autre vocation s'ouvre à lui, le métier des armes. Sur les conseils de son professeur de lettres Maurice Spindler, Denis Sassou Nguesso se

présente au concours d'entrée à l'école interarmes des officiers de réserve de Cherchell, en Algérie (1961) et est admis major avec le grade de sous-lieutenant. Rentré au Congo, il fait partie des premiers officiers qui vont encadrer la nouvelle armée congolaise.

Ensuite, il est admis à l'école d'application d'infanterie de Saint-Maixent en France, pour le cours d'officier d'infanterie. Officier des troupes aéroportées quelque temps après, il est l'un des témoins privilégiés de la révolution des 13,14 et 15 Août 1963.

5 ans après, dans le souci d'opérer un réajustement de la révolution, il se range du côté de l'aile progressiste de l'armée. Avec Marien Ngouabi (troisième Président de la République du Congo, après Fulbert Youlou et Alphonse Massamba-Débat), il participe au mouvement du 31 juillet 1968 qui aboutira, un an plus tard, à la création du Parti Congolais du Travail (PCT) dont il est l'un des membres fondateurs. Il est élu au Comité Central du Parti. En 1970, il entre au Bureau politique du PCT. Promu Capitaine en 1968, Commandant en 1973, Colonel en 1978 et Général d'Armée en 1989, il est, successivement, Commandant du Groupement Aéroporté de Brazzaville, Commandant de la zone militaire de Brazzaville, Commandant des forces Terrestres.

En décembre 1975, un réaménagement du directoire politique aboutit à la création d'un État Major Spécial Révolutionnaire du PCT, où il est reconduit comme secrétaire du Comité Central chargé de la commission permanente à l'armée, poste qu'il assume depuis 1972. Après la mort du président Marien Ngouabi, le 18 mars 1977, Denis Sassou-

Nguesso devient Vice-président du Comité Militaire du Parti (CMP) chargé des activités du PCT, Ministre de la défense et de la sécurité.

Le 5 février 1979, une session extraordinaire du Comité Central du PCT, met un terme au Comité Militaire du Parti (CMP), directoire politique provisoire, institué au lendemain de la mort du Président Marien Ngouabi. Il est élu Président du Comité Central du PCT. Le troisième Congrès extraordinaire de mars 1979, confirme son élection en tête du Parti et par conséquent à celle de l'État.

En 1990, sa capacité d'adaptation aux situations l'amène à ouvrir le pays à la démocratie multipartisme. En 1991, il accepte la tenue de la conférence nationale souveraine qui débouche sur une cohabitation politique qu'il assume jusqu'à l'organisation, en 1992, des élections démocratiques, à l'issue desquelles il se retire des rênes du pouvoir pour faire place à l'alternance.

En 1997, le pouvoir en place refuse l'organisation normale des élections présidentielles et entraîne le pays dans une guerre civile qui durera du 5 juin au 15 octobre 1997.

Il revient au pouvoir à l'issue de la guerre du 5 juin 1997. Sa constante ambition de réconcilier le peuple avec lui-même le conduit une fois de plus, à instituer deux cadres de concertation de manière à créer les conditions permissives d'un environnement de paix et de sécurité durables notamment, le Forum National pour la Réconciliation, l'unité et la reconstruction du Congo, en 1998 et le dialogue national sans exclusive, en 2001.

Le 20 janvier 2002, soucieux de favoriser un nouveau cadre politique et institutionnel afin de permettre une large expression du peuple, il organise un référendum qui aboutit à l'adoption d'une nouvelle constitution. Le 10 mars 2002, Denis Sassou Nguesso est élu Président de la république pour un mandat de sept ans.

En juillet 2003, toujours au fait des problèmes de l'Afrique et interpellé par de nombreux conflits qui déstabilisent le continent, Denis Sassou Nguesso fait adopter, lors de la réunion l'Union Africaine à Maputo au Mozambique, une doctrine pour la sécurité et la paix dénommé « Pacte de non agression et de défense commune ». Une estime de plus qui lui vaut d'être désigné, pour la deuxième fois, Président de l'Union Africaine, le 24 janvier 2006 à Khartoum. Denis Sassou Nguesso a été largement réélu président lors du scrutin du 12 juillet 2009 pour un autre septennat. Il assure donc les rênes du pays jusqu'en 2016.

### **III**

## **Distinctions Honorifiques**

Grand Croix du Mérite Congolais  
Commandeur de l'Ordre du Mérite National  
Centrafricain  
Prix Simba  
Prix Lénine International  
Prix du Conseil Mondial de la Paix  
Prix du Mouvement Panafricain de la Jeunesse  
Prix UNESCO pour la PAIX  
Prix Pax Mundi de l'Académie Internationale  
Diplomatique  
Prix de la PAIX 1990 du Mérite Universel  
Prix OSPAA  
Médaille Juliot Curie (France)  
Médaille José Marti (Cuba)  
Médaille de la République Démocratique de Corée  
Médaille de l'Ordre d'Isabelle la Catholique  
(Espagne)  
Médaille du comité de l'Excellence Européenne  
Médaille d'Or d'Albert Einstein de l'UNESCO

Médaille d'Or de l'Association des Universités  
Africaines

Docteur Honoris Causa de l'Université Houari  
Boumediene d'Algérie

Médaille de la SORBONNE (France)

## **IV**

### **Allocution de Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République Populaire du Congo à la 117<sup>e</sup> Session du Conseil Executif de L'UNESCO**

*Paris le 26 septembre 1983*

Monsieur le Directeur Général de l'UNESCO et  
Madame,  
Monsieur le Président de la Conférence général,  
Monsieur le Président du conseil exécutif,  
Excellences,  
Distingués invités,  
Mesdames, mesdemoiselles, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier très sincèrement le  
Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur Amadou-  
Mathar M'BOW, pour l'invitation qu'il a bien voulu  
m'adresser et pour les souhaits de bienvenue.

Je voudrais lui dire combien nous sont allées droit  
au cœur, aux membres de la délégation qui  
m'accompagnent, ainsi qu'à moi même, les paroles

aimables qu'il vient de prononcer à l'endroit de l'État Congolais et à son Chef.

J'apprécie hautement l'heureuse opportunité qui m'est offerte de m'adresser de cette tribune à un aréopage si distingué, réuni pour la 117<sup>ème</sup> session du conseil exécutif de l'UNESCO.

Il est peu d'institutions dans le monde qui aient, comme l'UNESCO, autant contribué en ce XX<sup>ème</sup> siècle, de manière éminemment positive, à tenter de résoudre « la seule querelle qui vaille », celle de l'homme à travers cette longue chaînes d'actions liées aux nobles et impérissables idéaux de compréhension, de paix et de progrès entre les peuples, par l'éducation, la science, la culture et la communication. L'UNESCO a largement mérité de la communauté internationale ; d'ici à l'an 2000, ses principales réalisations s'intégreront aisément dans la mémoire collective planétaire ; l'on saura rendre compte de cette grandiose épopée contemporaine qui a vu cette dynamique institution du système international des Nations Unies s'atteler avec succès au sauvetage de quelques uns des trésors naturels et vestiges monumentaux parmi les plus célèbres de l'humanité, sans oublier les pistes multiples ouvertes en direction des droits de l'homme, de la coopération internationale, de la lutte contre le racisme, l'apartheid, l'analphabétisme et d'autres fléaux.

C'est ici le lieu de rendre un chaleureux hommage à tous ceux qui vous ont précédé à la tête de cette prestigieuse institution. Votre nom, Monsieur le Directeur Général, ne peut qu'être intimement associé à ceux qui ont défriché le terrain et qui ont préparé les sillons afin que, sous votre direction personnelle, l'organisation s'affirme davantage par d'abondantes

moissons, déjà réussies, tandis que d'autres promesses lèvent à l'horizon.

Je viens d'une terre de courage, d'honneur et de dignité où les hommes n'ont jamais accepté la domination étrangère et lui ont opposé une longue résistance, où la glorieuse légion des martyrs de la lutte des indépendances n'a cessé d'interpeller les générations présentes, les préparant ainsi à la révolution en vue du triomphe des rêves sociaux de vie nouvelles ayant investi toute la population qui s'insurgera et se dressera les 13, 14 et 15 août 1963 contre l'ordre néo colonial injuste, réducteur et aliénant.

Je viens au siège de l'UNESCO en qualité de chef d'un petit État par ses dimensions géographiques et son poids démographique, mais riche du rayonnement acquis à l'extérieur par sa communauté d'écrivains, d'artistes et des chercheurs qui se battent pour réaliser les aspirations inassouvies des classes les plus déshéritées, principales productrices des biens matériels.

Le temps de la révolution Africaine est le temps des peuples qui sont décidés à faire eux mêmes leur propre histoire, et en le disant, Monsieur le Directeur Général, je pense naturellement au beau titre que vous avez donné précisément à l'un de vos ouvrages : « L'exposition sur les arts plastiques congolais », organisée spécialement pour notre visite au siège, témoignera du génie créateur de notre peuple en ces lieux rehaussés depuis leur inauguration par les œuvres de tant d'illustres artistes comme Miro, Giacometti, Henry Moore, Galder et surtout Picasso dont la main a su traduire à l'état d'éveil les songes tourmentés du monde noir encore endormi à l'aube de

ce siècle. Prodigieuse rencontre qui a vu l'Afrique aidée l'Europe à sortir de l'impasse du néo-classicisme dans lequel elle restait enfermée ! Si les écrivains congolais sont absents de cette exposition vous savez, que quelques uns d'entre eux comptent parmi vos proches collaborateurs, Mais selon le mot du poète « leurs œuvres migratrices, voyagent avec nous, hautes tables de mémoire que déplace l'histoire »,

Hommes du XX<sup>ème</sup> siècle finissant, nous voici également à l'ouverture d'un nouvel âge, celui du troisième millénaire à la veille duquel l'humanité est confrontée à une crise culturelle profonde. Nous ne savons pas si les empires disparus ont connu ce même hiatus déchirant entre le niveau général du développement social et l'effondrement des certitudes spirituelles. En état de cause c'est la première fois que, dans l'histoire de l'humanité, que des mutations s'opèrent assez rapidement pour que leurs lignes de force soient saisies non plus seulement par les artistes auxquels incombait jusqu'ici ce rôle de visionnaire, par l'ensemble de la communauté mondiale. Nous devons notamment l'émergence de cette universalité au caractère de plus en plus performant des médias, et je vais revenir tout à l'heure sur les conséquences de cette nouvelle configuration de la communication.

Face à la crise, la plupart des nations du monde ont compris que l'identité culturelle constituait la réponse la plus appropriée à ce défi majeur de notre temps. L'UNESCO doit être félicitée pour avoir su interpréter cette aspiration de fidélité aux valeurs culturelles endogènes sans pour autant obstruer l'ouverture aux apports féconds de l'extérieur. Je suis frappé par le fait que, dans un pays de vieille

civilisation écrite comme la France, le Président Mitterrand est cru devoir rappeler au début de ce mois, à propos de l'enseignement de l'histoire dans son pays, qu'un peuple sans mémoire est un peuple sans identité culturelle. Combien devraient, à plus forte raison, y être attentifs les pays du tiers monde dont le métabolisme culturel a du mal à se rétablir après les ravages de l'agression coloniale.

Un tel contexte explique, justifie et fonde la politique culturelle et scientifique de mon pays, la République Populaire du Congo. Tous les créateurs disposent d'une organisation de masse : l'Union des écrivains, artistes et artisans congolais qui ne prononce d'exclusivité contre aucune catégorie d'artistes et qui œuvre à leur promotion sociale.

Le domaine de la recherche mérite des orientations bien précises en raison des impératifs technologiques qui, mal appliqués, risquent de pervertir les fins dernières de la science. Vous l'avez vous même compris Monsieur le Directeur général, lorsque vous déclariez « le développement le meilleur et le plus vigoureux sera toujours le développement endogène c'est à dire consciemment et pleinement assumé par tous, car, si les exigences de développement font que nulle société ne saurait se passer de science, il faut, pour que cette science fructifie au mieux, qu'elle pousse ses racines dans chaque société ». C'est pourquoi la communauté des chercheurs congolais, désormais dotée d'un statut professionnel, se trouve au sein du conseil national de la recherche scientifique et technique, organe de réflexion et d'orientation dont les avis s'imposent au ministère de tutelle ; depuis deux ans, il est attribué à la fin de chaque session de ce conseil, un prix national de la

recherche récompensant les travaux scientifiques congolais selon les normes bien déterminées.

Tous ces choix, qui partent du troisième congrès extraordinaire du Parti Congolais du Travail de mars 1979 recommandant une stratégie de développement aut centré et autodynamique, marquent la volonté des révolutionnaires congolais de rompre avec l'ordre ancien qui tente de maintenir le Congo dans une situation d'extraversion préjudiciable à l'affirmation de sa personnalité. C'est en retrouvant leur passé pour consolider leur action présente et changer l'avenir que les peuples anciennement colonisés pourront prétendre réparer les ressorts brisés de leur génie et sortir de la longue nuit de servitude.

Cette quête passionnée pour les valeurs qui fondent durablement l'identité culturelle d'une nation explique le soutien qu'apporte le gouvernement de la République Populaire du Congo à tous les programmes de l'UNESCO qui vont dans ce sens, et en particulier à la recherche d'un nouvel ordre international de la communication, en dépit de tous les obstacles opposés à ce projet par les projecteurs des sociétés transnationales. L'enjeu est de taille dans la mesure où les clés de la puissance, aujourd'hui, ne participent plus directement dans la politique de la canonniers, mais se forgent les nouveaux états majors utilisant l'image et la parole comme des armes secrètes. Le viol des foules par la diffusion massive de modèle et de besoins standardisés est devenu le stade suprême atteint par le nouvel impérialisme culturel dont la violence symbolique sur les peuples amène ceux-ci à être, selon le mot du sociologue, « les gestionnaires de leur propre soumission ».

Évoquant ces questions brûlantes en avril dernier devant la communauté des écrivains artistes et artisans de mon pays, j'ai eu l'occasion de dénoncer, à travers cette stratégie sous entendue par le dogme de la liberté de circulation de l'information et favorisée par la tendance actuellement à la mondialisation de l'économie, la tentation impérialiste d'une recolonisation du Tiers monde. Les protestations de bonne foi ne sauraient nous faire oublier la diction qui enseigne que la plus grande ruse du diable est de nous persuader qu'il n'existe pas.

Monsieur le Directeur,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais ici vous faire part de nos options et des résultats obtenus en matière d'éducation, l'un des domaines de compétence de votre organisation.

Dès son accession à la souveraineté nationale en 1960, le jeune État congolais se devait de répondre à deux questions essentielles pour la prise en main du système éducatif national à savoir :

a) comment faire pour que l'éducation et l'enseignement soient accessibles à tous les jeunes congolais ?

b) doit-on laisser l'enseignement aux mains des organismes privés ?

Pour répondre à ces deux questions, il fut décidé dès 1965 que « tout enfant vivant sur le territoire de la République Populaire du Congo a droit, sans distinction de sexe, de race, de croyance, d'option ou de fortune, à une éducation qui assure le plein épanouissement de ses aptitudes intellectuelles, artistiques, morales, physiques ainsi que sa formation civique et professionnelle ».

La révolution d'août 1963 qui avait modifié les choix fondamentaux de la politique congolaise de l'époque en engageant le pays sur la voie de l'indépendance réelle a influencé la laïcisation de l'enseignement décidée en 1965.

Depuis lors, tous les jeunes congolais en âge scolaire vont à l'école. Poursuivant la politique de démocratisation de l'enseignement, mon pays s'est attelé à réaliser un autre objectif non moins important pour l'épanouissement global de l'enfant à savoir l'extension de l'obligation scolaire aux quatre premières années de l'ancien cycle secondaire, c'est à dire jusqu'à la fin du collège,

Cette politique hardie et couteuse pour un État du tiers monde aux ressources financières limitées a donné des résultats que nous considérons aujourd'hui comme des acquis nécessaires à la promotion de l'éducation et à son insertion parmi les facteurs déterminants de libération et de construction nationales dans le cadre d'un système de développement endogène.

Après la phase de démocratisation de l'enseignement couronnée par un taux de scolarisation de 100 % et l'obligation scolaire atteignant 10 ans, le système éducatif congolais est aujourd'hui confronté à des nombreux problèmes d'ordre qualitatif en ce qui concerne les programmes, le matériel didactique, la formation des maitres, l'équipement scolaire. Le développement exagéré de l'enseignement général depuis l'école coloniale a empêché la promotion de l'enseignement technique et professionnel.

Tous ces faits ont engendré la rupture de deux équilibres fondamentaux, l'équilibre entre les besoins

du système et les moyens mis en jeu d'une part et l'équilibre entre les effectifs formés et les besoins de l'emploi d'autre part.

Pour remédier aux nombreuses difficultés clairement identifiées, la solution préconisée depuis 1970 est celle de la mise en œuvre d'une école répondant aux intérêts du peuple congolais.

Grâce à ce projet tripartite, fruit de la coopération avec l'UNESCO et le PNUD, on peut dire que la réforme de l'enseignement est entrée dans phase pratique depuis 1977, date de la signature et du lancement de ce projet qui vise la réforme des programmes, la formation des maîtres, la construction des salles de classes, la décentralisation de l'administration scolaire, l'amélioration de l'encadrement et la planification de l'emploi, ainsi que l'éradication de l'analphabétisme.

Notre politique en matière d'éducation de base, de formation initiale et continue dans le domaine de l'alphabétisation vise à créer des conditions favorables à l'épanouissement total de l'homme congolais pour qu'il soit capable d'assumer son destin dans la libération et la construction du pays ainsi que ses responsabilités dans la manière de faire face avec efficacité aux défis du monde moderne caractérisé notamment par l'exploitation de l'homme par l'homme, la menace de la paix et de la sécurité de l'humanité provoquées essentiellement, par les méfaits de l'impérialisme et le déséquilibre existant dans les rapports entre les pays pauvres et les pays riches.

Le nouveau système éducatif congolais doit former des citoyens capables de mobiliser le potentiel scientifique, matériel, intellectuel et culturel de notre

pays en donnant à chacun la possibilité de participer activement aux décisions et à la réflexion continue sur les problèmes actuels du Congo et du monde.

En plaçant l'acquisition des sciences et le développement de la créativité scientifique au premier plan de nos préoccupations en matière d'enseignement, nous voulons que notre peuple soit capable de se libérer de la domination par la maîtrise de la science et de la technologie sans laquelle il n'y aura point de respect mutuel dans les rapports entre pays et entre peuples.

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs,

Il n'y a point de droits de l'homme dans la misère et dans les sociétés où dominent le racisme et l'exploitation de l'homme par l'homme. L'homme ne sera lui même que dans un système de valeurs politiques, économiques, sociales et culturelles correspondant à des aspirations légitimes.

Il nous faut concevoir et réaliser au niveau local et international des systèmes de développement qui soient propices à l'épanouissement de l'homme et à la solidarité entre les peuples.

De tels objectifs ne peuvent être atteints que si partout de le monde, il peut être mis au point des stratégies susceptibles d'assurer la promotion de la recherche scientifique et la maîtrise des technologies diverses au service de l'homme. L'avenir de l'humanité ne peut plus se concevoir aujourd'hui sans la prise en considération de la technologie. La technologie doit être un instrument de libération économique de l'homme. Comme telle, elle doit contribuer à faire des peuples non plus des objets

mais des sujets actifs de l'histoire. C'est pour quoi elle ne saurait être une sorte de placage ou de collage insolites sur nos paysages. Depuis qu'elle a perdu, surtout en notre siècle, son caractère pragmatique, autrement dit, depuis qu'elle a partie liée avec la science, la technologie est considérée comme une composante de la culture moderne. C'est pourquoi, dans un pays qui ne sépare pas l'école de la vie, elle doit imprégner le système éducatif comme le tissu économique. Les écarts entre les potentiels scientifiques et technologiques sont à l'origine de la disparité pragmatique qui existe entre le nord et le sud. C'est par l'éducation que le peuple peut accéder à la culture scientifique, sans laquelle, il lui est difficile de s'adapter au rythme effréné des changements et des innovations technologiques. Depuis bientôt cinq ans, nous employons toutes les ressources de notre engagement politique à faire participer activement notre peuple à l'œuvre du développement économique, social et culturel. Le peuple congolais qui a choisi, il y a vingt ans, la voie du développement socialiste, ne saurait rester indifférent à cette importante question du transfert, car la technologie n'est pas neutre puisqu'elle fait partie des forces directement productives. Nous assimilons le transfert de technologie à un transfert de compétence. Voilà pourquoi nous restons attachés au concept de technologie assumée, qui préserve l'initiative créatrice du peuple. De ce fait, il est affligeant d'observer que le transfert de technologie vers les pays du Tiers monde se transforme en une simple transplantation de mode de production capitaliste. Des usines entières sont démontées pour être réinstallé dans des pays où le coût de la main

d'œuvre est dérisoire, dans l'unique intention de réaliser des superbénéfices, à l'abri des revendications de la classe ouvrière des pays industrialisés. Le transfert de technologie n'est plus alors qu'une force d'oppression dans la mesure où il porte atteinte à la dignité des peuples. Un tel transfert s'accompagne souvent de la pollution, d'exportation incontrôlée de devises et de profits, de mépris des valeurs de représentation des peuples. Il n'en résulte que prolétarianisation et érosion culturelle. Cette industrialisation sauvage nous situe loin d'un dialogue égalitaire entre pays développés et pays en développement. Cependant la culture technologique ne saurait s'épanouir dans un cloisonnement national ; d'où la nécessité de concevoir un autre type de rapports susceptibles de conduire à la maîtrise progressive de l'appareil technologique. Il y a nécessité pour les pays en développement de disposer d'une masse critique face à la conception et aux choix des procédés. C'est pourquoi, pour répondre à une préoccupation du troisième congrès extraordinaire de notre parti, le Parti Congo lais de Travail, le conseil national de la recherche scientifique et technique, lors de sa première session au mois de juillet 1981, a préconisé la création d'un centre d'études et d'initiation de projets de technologie, en vue de maîtriser l'exploitation de nos propres ressources dans le cadre d'un développement endogène. Ce centre serait également tout indiqué comme instrument de coopération régionale et internationale dans le domaine de la technologie.

En outre, les systèmes éducatifs et les institutions de recherche des pays en développement doivent être véritablement des milieux de réflexion, de diffusion et

d'élaboration des connaissances. Conscience éveillée et active du peuple, ces milieux doivent réorienter la recherche par rapport aux besoins qui s'expriment et éclairer les choix des meilleures technologies. Il revient aux systèmes éducatifs la tâche de former les cadres capables d'assurer ce que l'on peut appeler l'éducation scientifique et technologique du peuple afin de lui permettre de devenir le principal agent de son développement. Il est sans nul doute superflu de souligner, devant le conseil exécutif de l'UNESCO, l'importance de la recherche qui est entièrement liée à l'enseignement. La situation particulière de nos pays exige que tout en assurant et en renforçant sa dimension fondamentale, l'enseignement à tous les niveaux prenne en considération, plus que par le passé, les divers problèmes qu'affrontent les pays en développement et qu'il cherche à leur trouver les solutions techniques et scientifiques appropriées. Dans le même élan, les systèmes d'enseignement doivent veiller à ce que notre accession à la dimension technologique du développement ne conduise pas à la perte de notre personnalité physique et morale. Le développement doit servir principalement à résoudre les problèmes et non à créer d'autres. Par ses résultats et son action, la recherche scientifique peut également jouer un rôle dans la sauvegarde, la défense et l'affirmation des valeurs culturelles des peuples des pays en développement.

Il s'agit là d'un combat passionnant qui doit demeurer constamment sur des bases scientifiques, nous situer culturellement dans le temps et l'espace, ce qui est d'une importance primordiale, car un peuple sans identité culturelle est comme un arbre sans racines tant il est vrai que le patrimoine culturel

intègre à la fois l'histoire, les traditions, l'art et la vision philosophique du monde d'un peuple.

Ma visite au siège de l'UNESCO se place à un moment émouvant et ce, à double titre, pour des révolutionnaires congolais. D'une part, mon pays vient de célébrer avec éclat le vingtième anniversaire de sa révolution ; d'autre part, depuis 1973, Brazzaville se souvient comme chaque année, à la date du 11 septembre, de l'assassinat de président Salvador ALLENDE, grand humaniste marxiste, homme de culture et ami personnel de l'éminent poète chilien Pablo NERUDA à qui j'emprunte un extrait de sa magnifique profession de foi en guise de conclusion :

« Je veux que l'immense majorité, la seule : tout le monde, puisse parler, lire, écouter, s'épanouir. Je n'ai jamais compris la lutte que comme un moyen d'en finir avec la lutte (,,). Nous nous comprendrons tous. Nous progresserons ensemble. Et cet espoir est irrévocable ».

Je vous remercie.

## V

### **Discours de S. E. M. Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo à la Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement des pays ayant le Français en partage**

*Vietnam – Hanoi, les 14, 15 et 16 novembre 1997*

Messieurs les chefs d'État,  
Messieurs les chefs de gouvernement,  
Messieurs les chefs de délégation,  
Monsieur le secrétaire général de l'Agence de la  
Francophonie,  
Excellences, mesdames et messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que nous prenons la parole devant cette auguste assemblée. A la faveur de cette solennelle occasion, je voudrais remercier Son Excellence le président de la République socialiste du Vietnam, le gouvernement et le peuple vietnamiens pour l'accueil chaleureux et les marques d'amitié dont la délégation qui m'accompagne et moi-même sommes l'objet. Nous y sommes d'autant

plus sensibles que le Vietnam, pays ami et cher au peuple congolais, vient de subir les destructions que l'on sait, causées par le typhon Linda.

Excellences, mesdames et messieurs,

Le septième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage s'ouvre à un moment où le monde en général et l'Afrique en particulier sont secoués par des crises multiples : guerres fratricides, dérives néo-totalitaires des processus de démocratisation, calamités naturelles, etc., avec le cortège funeste des conséquences sur le plan humanitaire.

Ce Sommet nous donne l'occasion d'évoquer sommairement la situation au Congo-Brazzaville, mon pays, et de restituer la vérité sur les changements politiques qui y sont intervenus depuis le 15 octobre dernier.

Excellences, mesdames et messieurs,

Il y a six ans, le Congo-Brazzaville tenait sa conférence nationale ; une conférence au cours de laquelle notre peuple décidait de bâtir un État de droit dont le soubassement devait être la démocratie dans son acception la plus universelle. Le Congo prenait ainsi l'option de faire des principes de liberté et de démocratie pluraliste le socle des valeurs sur lesquelles il entendait fonder son développement.

Malheureusement, l'immense espoir suscité par ce forum s'est vite transformé en profond désespoir. Le régime que le président élu a imposé au peuple était plutôt celui du vol, de la violation des droits de l'Homme, de la barbarie, de la division du pays en entités ethno-régionales et de la guerre génocidaire.

En effet, pendant cinq ans, une minorité liée au pouvoir s'est prélassée dans l'opulence, se livrant au pillage systématique des biens de l'État et à une corruption généralisée. Non satisfait d'avoir confisqué les libertés publiques et d'avoir privé notre peuple de ses droits les plus élémentaires, cette minorité a déclenché deux guerres civiles particulièrement meurtrières.

Cinq ans après la première élection présidentielle pluraliste jamais organisée au Congo, les Congolais se retrouvent dans un pays complètement ruiné par la mal gouvernance et dévasté par deux guerres génocidaires. Il n'y a plus d'État, plus d'armée, plus de police, plus de gendarmerie, plus de justice.

Le système éducatif, naguère exemplaire en Afrique par son taux de scolarisation qui avoisinait les 90 %, est dans un complet délabrement. Le Congo a connu, en cinq ans, trois années blanches. L'avenir de nos élèves et étudiants court ainsi le risque d'être à jamais compromis si l'Unesco et la grande famille francophone ici réunie ne volent pas à notre secours.

Quant au système sanitaire, il a atteint un niveau de dégradation jamais égalé. Il y a véritablement péril en la demeure. Le Congo risque de sombrer dans un désastre humanitaire si l'Organisation mondiale de la santé et les différentes ONG n'interviennent pas d'urgence.

Le Congo, disais-je, a connu, en moins de cinq ans, deux guerres. La première, en 1993-1994, a causé la mort de près de 3 000 personnes et le déplacement de milliers d'autres. La seconde, de loin la plus sanglante, a été déclenchée juste à la veille de l'élection présidentielle. Elle visait avant tout l'élimination physique de ma modeste personne, ainsi

que l'attestent des documents inédits trouvés au palais après la fuite des occupants.

Nous nous acheminions en effet vers l'élection présidentielle qui aurait, à coup sûr, sanctionné Pascal Lissouba quand, le 5 juin 1997, le monde entier le sait, ma résidence a été encerclée et attaquée avec des engins blindés, appuyés par des fantassins. Il s'est ensuivi cinq mois d'enfer durant lesquels le pouvoir d'alors a utilisé les armes de destruction massive les plus meurtrières : canons, obusiers et mortiers de tous calibres, chars d'assaut, mitrailleuses lourdes, orgues de Staline, mines antipersonnel et hélicoptères de combat MI-8 et MI-24 armés de roquettes et larguant des bombes de 250 kilos.

Les victimes en furent principalement les populations civiles des quartiers nord de Brazzaville.

Le bilan est accablant : près de 10 000 morts, des centaines de milliers de déplacés et de sans-abri, des destructions matérielles immenses. Il s'agit là d'un génocide savamment programmé, sans précédent dans l'histoire de notre pays.

La communauté internationale s'est fortement impliquée dans ce conflit. Elle a soutenu les efforts de médiation de Son Excellence El Hadj Omar Bongo, président de la République gabonaise, secondé par l'ambassadeur Mohammed Sahnoun, envoyé spécial des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OUA. Tous les efforts de la médiation internationale ont été vains et le comble a été atteint lorsque monsieur Lissouba refusa de se rendre au sommet des huit chefs d'État africains, dont la plupart sont dans cette salle et que nous saluons.

Ce sommet, dit de la dernière chance, n'a pu que prendre acte de cette absence. Par cette attitude, l'ancien président a définitivement fermé la voie d'une solution négociée à ce conflit qui avait déjà causé des drames dans notre pays.

Avoir été « démocratiquement élu » n'autorise nullement à disposer, à son gré, de la vie de ses concitoyens, ni ne confère le droit de vie ou de mort sur autrui. La démocratie, que notre peuple a appelée de tous ses vœux, comporte des règles auxquelles personne, y compris le président de la République, ne saurait se soustraire. Elle suppose le respect des libertés fondamentales et des droits de l'Homme, le respect du droit à la différence, le respect du caractère sacré de la vie humaine.

Excellences, mesdames et messieurs,

La tragédie du Congo-Brazzaville résulte, sans conteste, du non respect des principes élémentaires de la démocratie, de la négation de l'État de droit. C'est pourquoi la relance du processus démocratique sur des bases plus saines et la consolidation de l'État de droit sont des préoccupations essentielles pour le gouvernement d'union nationale que nous venons de constituer. Nous nous y sommes engagés solennellement !

Avant la fin de cette année, le Forum national pour l'unité et la démocratie se sera tenu à

Brazzaville. Il a pour tâches principales de déterminer la durée, le contenu et les modalités de la gestion de la période de transition, de fixer la date des prochaines élections générales qui seront nécessairement libres et transparentes, avec la participation de la communauté internationale, et de

désigner un parlement de transition devant lequel le gouvernement présentera le projet de budget de l'État pour l'année 1998.

Excellences, mesdames et messieurs,

Le Congo sort exsangue de ces deux guerres civiles. Brazzaville, naguère verdoyante capitale, n'est plus qu'un champ de ruines. C'est pourquoi nous sollicitons de la communauté internationale – de l'Organisation des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine, de l'Union européenne, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la grande famille francophone – compréhension et assistance pour reconstruire ce qui a été détruit.

Excellences, mesdames et messieurs,

Nous concevons la Francophonie comme le cénacle de l'harmonie, en même temps comme un espace solidaire. Nous devrions en faire un front uni face aux incertitudes de la mondialisation. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle peut espérer peser sur le cours des choses et infléchir les choix planétaires. Longtemps encore, nous en sommes convaincus, elle demeurera un instrument efficace de coopération et d'intégration, un raccourci vers le développement durable, vers l'égalité entre les hommes et les nations, dans la paix, la justice et la solidarité.

Je vous remercie.

## VI

### **Allocution de S. E. M. Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo à Moncton au Sommet de la Francophonie (Canada)**

*Nouveau-Brunswick, les 3, 4 et 5 septembre 1999*

Monsieur le Président,

Même si tout a déjà été dit, et bien dit, sur ce chapitre, je voudrais vous remercier de votre accueil et de toutes les attentions dont ma délégation et moi-même avons été l'objet depuis notre arrivée. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir tenu à nous recevoir au cœur de votre pays, là où se sentent le mieux les battements du pouls de votre peuple.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général,

Amis, jeunes délégués de toutes les Francophonies,

Comment parler de l'éducation et de la formation sans aussitôt rappeler des vérités premières qui, à

force d'être énoncées, peuvent être ressenties par l'observateur critique, surtout lorsqu'il s'agit d'un jeune légitimement inquiet de son avenir, comme des lieux communs, voire des incantations sans effet sur une réalité dont il fait les frais ?

Le Congo, pourtant béni des dieux en ce qui concerne les ressources du sol et du sous-sol, sait que la source de son développement réside dans les hommes et les femmes de son pays, surtout sa jeunesse, garante de son futur. Mais cette jeunesse a besoin, pour transformer l'environnement économique, social et culturel actuel, d'un capital de départ. Et le meilleur héritage que nous puissions lui léguer c'est l'éducation, car « un trésor est caché dedans », comme l'indique le beau titre du rapport de la Commission internationale de l'éducation mise en place par l'UNESCO.

Sans doute le savions-nous déjà puisque, comme beaucoup de pays en développement, nous avons, dès les premiers jours de l'indépendance, veillé à développer ce domaine en y investissant bien au-delà des normes mondiales.

En effet, selon les statistiques de l'UNESCO, un grand nombre de pays africains dépensent par tête d'habitant plus que les pays développés pour l'éducation de sa jeunesse.

Et il me plaît de souligner dans cette enceinte que cet investissement est, dans notre cas, un investissement en Francophonie, puisque ce n'est pas dans nos langues nationales, mais bien dans la langue française que nous apprenons à nos enfants à lire, écrire, calculer, raisonner et rêver.

Cela dit, nous sommes conscients que la qualité de nos systèmes d'éducation et de formation laisse encore à désirer et n'est pas assez adaptée aux besoins du monde moderne.

Ainsi, depuis plusieurs années, le monde connaît un courant novateur tendant à accorder une attention plus grande à l'enseignement technique et professionnel.

A Hanoï, en 1997, à Bamako, en 1998, à Nairobi et à Séoul, en 1999, l'Organisation internationale de la Francophonie, la CONFEMEN et l'UNESCO se sont tour à tour et ensemble investies dans la canalisation et la promotion des volontés nationales dans le sens de cette nouvelle approche.

Mais le diagnostic contenu dans la Proposition de cadre de programmation de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie pour les années 2000-2001 éclaire cruellement la réalité : « La formation professionnelle et technique est longtemps demeurée un secteur marginalisé par les politiques éducatives de certains pays du Sud et, lorsqu'elle est prise en compte, ce n'est jamais dans une logique d'intégration au système éducatif global pour lequel elle constitue plutôt un appendice. » fut effectivement le lot du Congo. Nous nous félicitons que la Francophonie ait été sensible à cette situation. Il convient dorénavant, pour traduire nos engagements en actes, de nous doter de moyens financiers à la hauteur de nos ambitions. Car il s'agit d'enseignements dont les coûts de formation par élève sont de loin supérieurs à ceux de l'enseignement général.

Nous sommes un pays dont plus de 60 % de la population à moins de 18 ans. La situation d'incertitude et de désarroi dans laquelle se trouve la jeunesse congolaise s'est compliquée et dégradée en

raison des guerres civiles que nous avons dû subir. Toute l'infrastructure scolaire a été détruite et les équipements des établissements professionnels et techniques ont été saccagés. Tout est à rebâtir, tout est de nouveau à équiper.

Aujourd'hui donc, en plus de l'impérieux devoir de transmettre un savoir-faire à des jeunes sans emploi, il convient de redonner espoir aux laissés-pour-compte de l'enseignement. Aujourd'hui, nous avons la possibilité d'assurer la réinsertion de milliers d'adolescents dans la vie sociale, en substituant à la culture de guerre qui les a animés une culture de paix, et en leur donnant les moyens de retrouver confiance en la vie civile.

Nous sommes à cet égard déterminés à prodiguer tous les moyens dont nous sommes capables. Mais nous savons aussi que notre détermination et nos ressources ne suffiront pas. Dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet, nous espérons pouvoir compter sur l'appui et l'aide de la communauté internationale, francophone en particulier. Ce faisant, elle remplira un engagement qui figure dans le projet de Déclaration de Moncton que nous venons d'adopter.

D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas ; les problèmes d'insertion des jeunes dans le monde du travail, des jeunes ayant reçu tant une formation technique que professionnelle, touchent tous les pays. On le voit ici et là, le recours à la violence armée n'est pas l'apanage des seuls pays en développement. Il est aussi en germe dans certains pays industrialisés, comme l'illustrent les explosions qui éclatent dans les banlieues des grandes métropoles occidentales.

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Les problèmes de la jeunesse et de l'emploi ont jeté aujourd'hui toutes les sociétés dans le même bateau. N'est-il donc pas temps de réfléchir ensemble, de chercher des solutions ensemble et de nous soutenir dans l'action pour bâtir notre commun destin ?

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, des jeunes diplômés hautement qualifiés se voient réduits au chômage tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Aurons-nous une réponse à leur fournir quand ils nous demanderont pourquoi ?

Il y a seulement quelques décennies, un jeune Africain ou une jeune Africaine était sûr, à l'issue d'une formation sérieuse, de trouver un emploi et de bénéficier d'une promotion sociale par rapport à la situation de ses parents. J'appartiens à une génération dont les parents, pour l'immense majorité d'entre nous, étaient illettrés, ce qui ne veut pas dire sans culture. Fils de paysans, d'ouvriers et d'auxiliaires de l'administration nous sommes pourtant devenus, en une seule génération, grâce à l'école, des médecins, des avocats, des ingénieurs, des officiers et des professeurs, répondant si bien aux besoins du monde moderne que certains d'entre nous participent aujourd'hui en Europe et en Amérique à des programmes prestigieux.

N'est-ce pas un Africain, qui, au sein de la NASA, a été récemment l'un des principaux acteurs de la mission Pathfinder vers Mars ?

Pour certains, la mondialisation constituerait la réponse à l'impasse actuelle. Il s'agirait alors de

former des individus en mesure d'être employés non seulement dans leur village d'origine mais dans le « village global » dont parlait le Canadien Mac Luhan. Or, dans le même temps, nous observons que le rouleau compresseur de la mondialisation réduit les pouvoirs des États au détriment des préoccupations de la société civile.

De plus en plus les véritables maîtres du jeu du marché de l'emploi sont les multinationales. Ce sont elles qui apprécient la qualification des jeunes qui frappent aux portes du marché du travail ce sont elles qui les sélectionnent. Mais les rares élus qui franchissent les portes étroites de ces entreprises, soit pour constituer leur main-d'œuvre, soit pour former leurs états-majors, ne sont pas pour autant parvenus au bout de leurs peines. La plupart demeurent dans des situations précaires. Il suffit de suivre l'actualité économique et financière du monde pour constater que les OPA et autres OPE, qui constituent les régulateurs de notre vie « globalisée », s'accompagnent de la suppression de milliers d'emplois. Et, chaque fois qu'il en est ainsi, les actions des entreprises qui licencient montent à la Bourse.

Quelle autorité, quelle voix pourra, dans un tel contexte, convaincre la jeunesse de son pays qu'une planète offrant des perspectives aussi peu réjouissantes forge le bonheur des générations futures et engendre des sociétés heureuses ? Je ne prétends pas posséder la solution à ces questions de grande complexité, mais je sais que nous ne pouvons pas, que nous n'avons pas le droit de les ignorer.

Il est réconfortant que l'Organisation internationale de la Francophonie ait créé les conditions d'une réflexion globale et commune sur cette question dont

l'importance est vitale pour le devenir de nos sociétés. Les Assises de la formation professionnelle et technique, conjointement organisées par la CONFEMEN et l'Agence intergouvernementale de la Francophonie en 1998, à Bamako, constituent sans doute une percée intéressante et un point de départ dans la bonne direction. Peut-être conviendrait-il maintenant de donner à cette réflexion le caractère d'un processus évolutif et continu. De telles rencontres, annuelles ou bisannuelles, seraient à la fois des lieux de réflexion et de débat, et des occasions de procéder à l'évaluation de la situation, à l'établissement des bilans des entreprises en cours. Le Congo aimerait pour sa part participer en partenaire actif à de telles entreprises. La contribution des associations et ONG devrait aussi être envisagée. La création d'un fonds d'insertion professionnelle en relation avec les partenaires publics et privés, la création de caisses d'épargne et de crédit en faveur des jeunes entrant dans la vie active constituent également des solutions concrètes vers lesquelles nous pourrions tendre les années à venir. Nous serions pour notre part vivement intéressés à nous enrichir des expériences des autres pays francophones et à leur faire part de nos avancées, de nos difficultés et de nos questionnements.

Monsieur le Président,

Après m'être montré si critique à l'égard de la mondialisation (ou plus exactement de certains avatars de la mondialisation), je m'en voudrais de terminer cet exposé sans faire mention d'un domaine dont la famille francophone devrait tirer profit. C'est aux nouvelles technologies de l'information et de la communication que je pense. Et je remercie le Secrétaire général M. Boutros Boutros-Ghali d'avoir

souligné l'importance de ces enjeux dans son rapport. Grâce à elles, le jeune Africain isolé dans un village reculé pourrait, par le biais d'Internet, sans avoir recours à un voyage coûteux à l'étranger, découvrir les richesses du Louvre, du musée des Arts premiers de Paris, du Musée royal de Tervuren en Belgique, consulter les richesses des grandes bibliothèques canadiennes, avoir accès à des ouvrages et des revues scientifiques, dialoguer avec des jeunes francophones vivant aux antipodes de son pays. Le jeune Africain pourrait... mais bien souvent il ne le peut pas encore. Car l'ordinateur, élément banal dans l'univers domestique des pays du Nord, lui demeure inaccessible. Une manière efficace de lutter contre la menace de la pensée unique convoyée par le Web ne serait-elle pas précisément de développer un programme d'accès total des jeunes francophones au monde d'Internet ?

Ce geste de solidarité constituerait, j'en suis sûr, une action concrète pour donner l'interdépendance la dimension éthique qui lui fait défaut.

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Monsieur le Secrétaire général,

Ne m'en veuillez pas si, au pays de Mac Luhan, je termine mon propos en taquinant ce dernier. Car, à nos yeux, le monde n'est pas encore ce « village planétaire » (croyez l'enfant d'un village africain que je suis), le monde ne deviendra un village planétaire que le jour où chacun de ses habitants aura souci du sort des autres citoyens du village et se sentira sans cesse en devoir de solidarité à leur égard.